



# PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE



N° D'IMPRIMÉ CV60633874

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

TYPE DE CONTÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	22/07/2025	25009950

FONCTIONS CONTRÔLÉES	DÉFAILLANCES CONSTATÉES
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.	<p><b>Défaillances critiques : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)</b> 5.3.1.a.3. RESSORTS ET STABILISATEURS : Mauvaise attache des ressorts ou stabilisateurs au châssis ou à l'essieu : jeu visible ; fixations très mal attachées ARG</p> <p><b>Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)</b> 1.1.6.e.2. COMMANDE DU FREIN DE STATIONNEMENT : Mauvais fonctionnement, signal avertisseur indiquant un dysfonctionnement 1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) AVG, ARD, AVD, ARG 1.6.1.b.2. SYSTÈME ANTIBLOCCAGE (ABS) : Le dispositif d'alerte indique un mauvais fonctionnement du système 3.2.1.a.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs AV 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD 4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse ARG 4.4.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite D 4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) G, D 4.5.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AVG 5.2.3.b.2. PNEUMATIQUES : Pneumatiques de taille différente sur un même essieu ou sur des roues jumelées ou de types différents sur un même essieu AVG, AVD 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté AVD 5.3.1.a.2. RESSORTS ET STABILISATEURS : Mauvaise attache des ressorts ou stabilisateurs au châssis ou à l'essieu ARG 6.2.6.a.2. AUTRES SIÈGES : Sièges défectueux ou mal fixés (pièces principales) AV 6.2.13.b.2. AUTRES OUVRANTS : Détérioration susceptible de provoquer des blessures AR 6.2.13.c.2. AUTRES OUVRANTS : Ouvrant, charnière, serrure ou gâche manquants ou mal fixés AR 7.12.1.e.2. CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ : L'indicateur de dysfonctionnement fait état d'une défaillance du système 8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0130 8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement</p>

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE	
N° D'AGRÈMENT :	S033C324
RAISON SOCIALE :	SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD
COORDONNÉES :	1 CHEMIN DE LA GRANGE 33650 MARTILLAC Tél : 0556726262

IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR	
N° D'AGRÈMENT :	033C1356
SIGNATURE :	

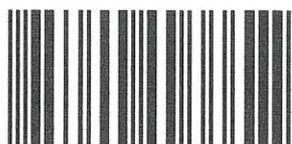
IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 <sup>ère</sup> mise en circulation
GF-926-JW (F)	24/03/2022	24/03/2022
Marque	Désignation commerciale	
IVECO	35S14	
N° dans la série du type (VIN)	Catégorie internationale	Genre
ZCFCL35A705461912	N1	CTTE
Type/CNIT	Énergie	
N10VECCTKS4G907	GO	
Document(s) présenté(s)		
Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules		

KILOMÉTRAGE RELEVÉ
119010

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES
Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal



INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO



N° D'IMPRIMÉ CV60633875

# PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	22/07/2025	25009950

FONCTIONS CONTRÔLÉES
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

DÉFAILLANCES CONSTATÉES
-------------------------

**Suite du procès-verbal**

3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement  
 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVD  
 4.11.1.a.1. CÂBLAGE ÉLECTRIQUE (BASSE TENSION) : Mauvaise fixation C  
 6.1.5.a.1. SUPPORT DE ROUE DE SECOURS (LE CAS ÉCHÉANT) : Support dans un état inacceptable  
 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AVG, AR  
 6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration D

**Attention ce procès-verbal contient 2 pages**

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S033C324
RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD
COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE 33650 MARTILLAC Tél : 0556726262

IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 033C1356
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 <sup>ère</sup> mise en circulation
GF-926-JW (F)	24/03/2022	24/03/2022
Marque	Désignation commerciale	
IVECO	35S14	
N° dans la série du type (VIN)	Catégorie internationale	Genre
ZCFCL35A705461912	N1	CTTE
Type/CNIT	Énergie	
N10VECCTKS4G907	GO	
Document(s) présent(s)		
Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules		

KILOMÉTRAGE RELEVÉ
119010

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES
--

	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-7.6 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	3 %		4 %	
Forces verticales :	1402 daN		988 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	537 daN	500 daN	320 daN	314 daN
Déséquilibre (<20%) :	7 %		2 %	
Forces de freinage (efficacité) :	537 daN	500 daN	320 daN	314 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	69 %			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	+2.0 %		+0.9 %	
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %			



INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO